



Conférence générale

32e session

Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия

Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session

Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون

تقرير

Conferencia General

32ª reunión

Informe

大会

第三十二届会议

报告

32 C/REP/14

1er septembre 2003

Original anglais

RAPPORT DU COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL SUR SES ACTIVITES (2002-2003)

PRESENTATION

Source : Article 29.3 de la *Convention du patrimoine mondial*, lequel dispose que "le Comité présente un rapport sur ses activités à chacune des sessions ordinaires de la Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture".

Antécédents : Le Comité intergouvernemental de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Comité du patrimoine mondial) a été institué par la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* que la Conférence générale de l'UNESCO a adoptée à sa 17e session, le 16 novembre 1972.

Objet : Le présent rapport contient des informations sur les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 13e session de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial tenue en octobre 2001.

Décision requise : Le présent rapport ne requiert aucune décision.

I. GRANDES LIGNES ET STRUCTURE DU PRESENT DOCUMENT

1. Le présent document a pour objet de donner à la Conférence générale de l'UNESCO des informations sur les principales activités et décisions du Comité du patrimoine mondial depuis la 13e session de l'Assemblée générale des Etats parties (octobre 2001) en application de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (Convention du patrimoine mondial).

2. Afin de présenter plus clairement les diverses informations qui figurent dans le présent document, les principales activités et décisions du Comité ont été regroupées en fonction des objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial. Ces objectifs, adoptés par le Comité à sa 26e session (Budapest, juin 2002) sont les suivants :

- (a) renforcer la **crédibilité** de la Liste du patrimoine mondial,
- (b) assurer la **conservation** efficace des biens du patrimoine mondial,
- (c) favoriser le développement d'un renforcement effectif des **capacités** dans les Etats parties,
- (d) développer la sensibilisation du public, la participation et l'appui au patrimoine mondial par la **communication**¹.

II. INFORMATIONS GENERALES

(a) Nombre d'Etats parties à la Convention du patrimoine mondial

176 Etats parties (en juin 2003)². Les Etats suivants sont devenus parties à la Convention depuis la treizième session de l'Assemblée générale (octobre 2001) : Barbade, Bhoutan, Erythrée, Etats fédérés de Micronésie, Iles Marshall, Koweït, Libéria, Palaos, République de Moldova, Saint-Vincent-et-les Grenadines, et Vanuatu.

(b) Membres du Comité du patrimoine mondial

Le Comité compte actuellement 21 membres : Afrique du Sud, Argentine, Belgique, Chine, Colombie, Egypte, Fédération de Russie, Finlande, Grèce, Hongrie, Inde, Liban, Mexique, Nigéria, Oman, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Thaïlande et Zimbabwe.

(c) Durée du mandat des membres du Comité du patrimoine mondial :

- Jusqu'à la **fin de la 32e session de la Conférence générale de l'UNESCO** (2003) : Belgique³, Finlande, Grèce, Hongrie, Mexique, République de Corée, Thaïlande, Zimbabwe.
- Jusqu'à la **fin de la 33e session de la Conférence générale de l'UNESCO** (2005) : Afrique du Sud, Argentine, Chine, Colombie, Egypte, Fédération de Russie, Liban, Nigéria, Oman, Portugal, Royaume-Uni, Sainte-Lucie.
- jusqu'à la **fin de la 34e session de la Conférence générale de l'UNESCO** (2007) : Inde.

¹ Voir décision 26 COM 17.1.

² La liste des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial peut être consultée à l'adresse suivante : <http://whc.unesco.org/wldrat.htm>.

³ La Belgique (dont le mandat venait à expiration à la fin de la 33e session de la Conférence générale, en 2005) a annoncé son intention de se retirer volontairement du Comité pendant la 32e session de la Conférence générale.

(d) Membres du Bureau du Comité du patrimoine mondial depuis novembre 2001

1er novembre 2001 - 24 juin 2002	24 juin 2002 - 30 juin 2003	30 juin 2003 - 5 juillet 2003	5 juillet 2003 - 7 juillet 2004
Finlande (Président, M. Henrik Lilius)	Hongrie (Président, M. Tamás Fejérdy)	Sainte-Lucie (Présidente, Mme Vera Lacoeuilhe)	Chine (Président, M. Zhang Xinsheng)
Mexique (Rapporteur M. Francisco Javier Lopez Morales)	Belgique (Rapporteur, Mme Bénédicte Selfslagh)	Afrique du Sud (Rapporteur, Mme Louise Graham)	Afrique du Sud (Rapporteur, Mme Louise Graham)
Egypte	Egypte	Chine	Sainte-Lucie
Grèce	Grèce	Nigéria	Nigéria
Afrique du Sud	Afrique du Sud	Oman	Oman
Hongrie	Mexique	Argentine	Argentine
Thaïlande	Chine	Royaume-Uni	Royaume-Uni

(e) Réunions statutaires du patrimoine mondial depuis la 13e session de l'Assemblée générale (octobre 2001)

Réunion	Lieu	Dates	Documents
5e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial (5 EXT COM)	Paris, France	1er novembre 2001	2 documents de travail/1 document d'information (WHC.2001/CONF.209/).
25e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (25 BUR)	Helsinki, Finlande	7-8 décembre 2001	4 documents de travail/8 documents d'information (WHC.2001/CONF.205/)
25e session du Comité du patrimoine mondial (25 COM)	Helsinki, Finlande	11-16 décembre 2001	25 documents de travail/20 documents d'information (WHC.2001/CONF.208/)
26e session du Bureau du Comité du patrimoine mondial (26 BUR)	Paris, France	8-13 avril 2002	16 documents de travail/7 documents d'information (WHC.2002/CONF.201/)
26e session du Comité du patrimoine mondial (26 COM)	Budapest, Hongrie	24-29 juin 2002	29 documents de travail/18 documents d'information (WHC.2002/CONF.202/)
6e session extraordinaire du Comité du patrimoine mondial (6 EXT COM)	Paris, France	17-22 mars 2003	8 documents de travail/11 documents d'information (WHC-03/6 EXT.COM/)

Réunion	Lieu	Dates	Documents
27e session du Comité du patrimoine mondial (27 COM)	Paris, France	30 juin - 5 juillet 2003	26 documents de travail/17 documents d'information (WHC-03/27.COM/)
TOTAL	110 documents de travail/82 documents d'information (192 documents au total)		

III. REFORME ET REFLEXION STRATEGIQUE

(a) Objectifs stratégiques du Comité du patrimoine mondial :

Comme indiqué au paragraphe 2 ci-dessus, le Comité a adopté les objectifs stratégiques⁴ - les "4 C" -, suivants : crédibilité, conservation, renforcement des capacités et communication.

A sa sixième session extraordinaire, le Comité a adopté une structure révisée du budget du Fonds du patrimoine mondial reflétant ces objectifs stratégiques.⁵

(b) Révision des orientations :

Une deuxième réunion du Groupe de rédaction chargé de la révision des orientations s'est tenue en mars 2002 et a produit un troisième projet de révision annotée. Ce texte a ensuite été examiné par le Comité à sa sixième session extraordinaire (mars 2003). Des orientations révisées et plus accessibles seront adoptées par le Comité à sa 27e session (juin-juillet 2003)⁶.

(c) Changements apportés aux méthodes de travail du Comité :

Pour améliorer ses méthodes de travail, le Comité a revu son Règlement intérieur. Il a aussi adopté une nouvelle méthode d'établissement des rapports pour mieux faire ressortir ses décisions et en faciliter le suivi par les Etats parties, les organes consultatifs et le Secrétariat⁷.

IV. RENFORCEMENT DE LA CREDIBILITE DE LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

(a) Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial :

La décision prise par le Comité à sa 24e session (Cairns 2000) de limiter à 30 le nombre de nouvelles propositions d'inscription à examiner chaque année (et à une proposition d'inscription au maximum pour ceux des Etats parties qui ont déjà des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial) sera réexaminée par le Comité à sa 27e session (juin-juillet 2003).

⁴ Voir 26 COM 17.1.

⁵ Voir 6 EXT.COM 6.

⁶ Voir 6 EXT.COM 5.

⁷ Voir 26 COM 3.3.

(b) Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial depuis la 13e session de l'Assemblée générale (octobre 2001) :

Région	Nouveaux biens culturels	Nouveaux biens naturels	Nouveaux biens culturels et naturels	Total
Afrique	7			7
Etats arabes	4			4
Asie/Pacifique	9	3		12
Europe/Amérique du Nord	27	4		31
Europe/Asie*		1		1
Amérique latine/Caraïbes	6	3		9
TOTAL	53	11		64

* Un site transfrontalier inscrit en 2003, à savoir le Bassin d'Ubs Nuur (Mongolie/Fédération de Russie), s'étend sur deux régions.

Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial⁸ au 5 juillet 2003 s'élève à 754 (582 biens culturels, 149 biens naturels et 23 biens mixtes). Ces biens se situent dans 128 Etats parties (autrement dit, 48 Etats parties n'ont pas de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial). 132 Etats parties ont soumis des listes indicatives de biens dont ils pourraient décider de proposer l'inscription dans les années à venir.

(c) Inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis la 13e session de l'Assemblée générale (octobre 2001)

Session	Nombre de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril	Nombre de biens retirés de la Liste du patrimoine mondial en péril
25 COM (2001)	2 (Rizières en terrasses des Cordillères des Philippines (Philippines) et Abu Mena (Egypte))	1 (Parc national d'Iguaçu (Brésil))
26 COM (2002)	2 (Minaret et vestiges archéologiques de Jam (Afghanistan) et Tipasa (Algérie))	0
27 COM (2003)	5 (Paysage culturel et vestiges archéologiques de la Vallée de Bamiyan (Afghanistan) ; Cité fortifiée de Bakou avec le Palais des Chahs de Shirvan et la Tour de la Vierge (Azerbaïdjan) ; Parc national de la Comoé (Côte d'Ivoire) ; Ashur (Qal'at Sherqat) (Iraq) ; Vallée de Katmandou (Népal))	3 (Réserve naturelle de Srebarna (Bulgarie) ; Région naturelle et historico-culturelle de Kotor (Serbie-et-Monténégro) ; Yellowstone (Etats-Unis d'Amérique))

⁸ Pour la Liste du patrimoine mondial, voir : <http://whc.unesco.org/heritage.htm>.

Le nombre total de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril⁹ au 5 juillet 2003 s'élève à 35 (18 biens culturels et 17 biens naturels). Ces biens se situent dans 28 Etats parties (Afrique : 14 biens ; Etats arabes : 7 biens ; Asie/Pacifique : 8 biens ; Europe et Amérique du Nord : 3 biens ; Amérique latine et Caraïbes : 3 biens).

(d) Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial examinés par le Comité depuis la 13e session de l'Assemblée générale (octobre 2001)

	Liste du patrimoine mondial			Liste du patrimoine mondial en péril		
	25 COM	26 COM	27 COM	25 COM	26 COM	27 COM
Etats arabes	9	11	10	3	3	5
Europe/Amérique du Nord	31	30	36	4	5	5
Asie/Pacifique	22	16	24	4	5	6
Amérique latine/Caraïbes	10	11	24	4	1	3
Afrique	5	4	11	11	3	13
TOTAL	77	72	105	26	17	32

(e) Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial crédible, équilibrée et représentative :

Plus de 24 études, ateliers et conférences ont été consacrés à des activités thématiques. Ces activités portent sur d'éventuels biens marins du patrimoine mondial, les paysages culturels, une étude de l'UICN sur les montagnes et une étude sur les forêts boréales. Plus de 30 activités régionales et sous régionales - études analytiques, ateliers de formation, assistance préparatoire et réunions d'experts - ont également été menées à bien pour mettre en oeuvre la Stratégie globale et pour assurer le suivi des rapports périodiques.

(f) Analyse de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives :

Afin de trouver de nouveaux moyens d'établir une Liste du patrimoine mondial plus crédible, équilibrée et représentative, le Comité a demandé à l'ICOMOS et à l'UICN d'analyser à la fois la Liste du patrimoine mondial et les listes indicatives, et de lui présenter leurs conclusions à sa 28e session (juin 2004)¹⁰.

⁹ Pour la Liste du patrimoine mondial en péril, voir : <http://whc.unesco.org/danglist.htm>.

¹⁰ Voir 26 COM 13.

V. VEILLER A LA BONNE CONSERVATION DES BIENS INSCRITS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

(a) Assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial approuvée depuis la 13e Assemblée générale (octobre 2001)¹¹ :

Régions	Nombre d'Etats parties demandeurs d'assistance	Nombre de demandes	Montant total approuvé (en dollars des Etats-Unis)
Afrique	27	77	2.026.931
Etats arabes	12	50	1.011.390
Asie et Pacifique	23	74	1.503.416
Europe et Amérique du Nord	4	5	69.649
Europe centrale et orientale	13	25	498.510
Amérique latine et Caraïbes	18	46	1.194.675
Mondial	N/D	25	688.450
TOTAL	97	302	6.993.021

(b) Rapports périodiques

A sa 25e session (Helsinki 2001), le Comité a examiné le rapport périodique de la région Afrique. Dix-huit Etats africains parties (soit au total 40 biens inscrits sur la Liste) ont participé à l'élaboration de ce rapport. Ce dernier, ainsi que le plan d'action correspondant, ont été approuvés par le Comité à sa 26e session (Budapest, 2002) et le rapport est paru dans la série de publications du patrimoine mondial.

Le Comité s'est félicité des nouveaux programmes du patrimoine mondial relatifs au tourisme durable, aux villes, aux édifices en terre et aux forêts et il a demandé que de nouveaux programmes régionaux soient élaborés comme suite au rapport périodique.

A sa 24e session (Cairns 2000), le Comité a approuvé un plan d'action pour la préparation du rapport périodique de la région Asie-Pacifique. Sur les 39 Etats parties, 16 ont des biens inscrits sur la Liste en 1994 ou avant cette date et ont été priés d'établir des rapports sur l'état de conservation de 88 biens au total (55 culturels et 33 naturels ou mixtes). Treize réunions consultatives nationales, régionales ou internationales ont été organisées à des fins de partage de l'information ou pour encourager les Etats concernés à participer activement à ce processus. Le rapport périodique de la région Asie-Pacifique sera présenté à la 27e session du Comité.

¹¹ Au 20 juin 2003.

(c) Points de principe et de droit concernant la Liste du patrimoine mondial en péril :

Une étude détaillée des points de principe et de droit concernant l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril et la suppression de la Liste du patrimoine mondial a été présentée à la 26e session du Comité (Budapest 2002)¹². Le Comité est convenu de conserver le libellé actuel des Orientations devant guider l'inscription des biens sur la Liste du patrimoine mondial en péril la suppression de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et le processus de suivi réactif¹³.

(d) Protection du patrimoine mondial en Afghanistan :

Le Comité a dépêché dans ce pays une mission d'établissement des faits et fourni une assistance pour la préparation de propositions d'inscription (Minaret de Jam et paysage culturel et vestiges archéologiques de la Vallée de Bamiyan) et d'une liste indicative. Le Comité a alloué à ces activités et à d'autres un montant de 199.000 dollars des Etats-Unis prélevé sur le Fonds du patrimoine mondial. Le Comité (à Budapest, 2002) a inscrit le Minaret et les vestiges archéologiques de Jam simultanément sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

(e) Protection du patrimoine mondial en Iraq :

La proposition d'inscription d'Ashur (Qala'at Sherqat) sur la Liste du patrimoine mondial sera présentée au Comité à sa 27e session. L'UNESCO, par l'entremise de son groupe intersectoriel, prépare actuellement une mission qui pourrait se rendre sur le site en juillet afin de se faire une meilleure idée de son état de conservation.

(f) Protection du patrimoine culturel dans les territoires palestiniens :

En 2002, le Comité du patrimoine mondial a fourni une assistance pour la protection du patrimoine culturel dans les territoires palestiniens¹⁴. Le Centre du patrimoine mondial a organisé, en octobre 2002, une mission qui a débouché sur l'élaboration d'un plan de travail. Approuvé par l'Autorité palestinienne, ce plan prévoit un recensement préliminaire des biens susceptibles d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, un bilan de l'état de conservation de deux biens choisis parmi ceux recensés et des activités de formation destinées à initier les spécialistes palestiniens aux objectifs et procédures de la Convention du patrimoine mondial.

(g) Congrès mondial sur les parcs :

Le Centre collabore avec l'UICN et un certain nombre d'autres partenaires aux préparatifs du 5e Congrès mondial sur les parcs que l'UICN et la Commission mondiale des zones protégées doivent organiser à Durban (Afrique du Sud) du 8 au 17 septembre 2003. Des activités préparatoires ont été organisées avec le soutien du Fonds du patrimoine mondial et en coopération avec l'UICN en 2002-2003, en ce qui concerne les sept filières retenues pour le Congrès, à savoir :

1. Liens et paysages (février 2003)
2. Financement durable des zones protégées (avril 2003)
3. Renforcement des capacités (avril 2003)

¹² Voir document WHC-02/CONF.202/8.

¹³ Voir 6 EXT.COM 4.

¹⁴ Voir 26 COM 6.1, 26 COM 6.2 et 26 COM 24.2.5.

4. Gouvernance (services consultatifs et études tout au long de 2002 et 2003)
5. Efficacité de gestion (février 2003)
6. Lacunes et systèmes de zones protégées (janvier 2003)
7. Mobiliser le soutien aux zones protégées (octobre 2002)

VI. POUR UN RENFORCEMENT PLUS EFFICACE DES CAPACITES DANS LES ETATS PARTIES

(a) Stratégie globale de formation :

A sa 25e session (Helsinki 2001), le Comité a adopté une stratégie globale de formation dont certains éléments clés ont été mis en oeuvre en 2002-2003, à savoir :

1. Préparation par l'ICCROM de "lignes directrices" pour l'organisation des activités de formation relatives au patrimoine mondial,
2. Achèvement de dossiers de formation sur les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, les rapports périodiques et le suivi,
3. Africa 2009, programme organisé conjointement par les institutions africaines chargées du patrimoine culturel, l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et CRATerre-EAG, qui met l'accent sur une approche intégrée de la formation et de la constitution de réseaux de spécialistes du patrimoine culturel en Afrique subsaharienne,
4. Atelier sur le renforcement des capacités dans le domaine du patrimoine mondial pour les pays insulaires du Pacifique (Samoa, février 2003)
5. Production de publications sur les principes de gestion du patrimoine mondial, notamment un guide de la gestion des villes du patrimoine mondial, des Lignes directrices pour la gestion des paysages culturels du patrimoine mondial, des Lignes directrices pour la gestion préalable des risques dans le domaine du patrimoine mondial, des orientations pour la gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine culturel mondial et une publication sur la gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial.

(b) Activités éducatives

Quatre forums et ateliers relatifs au patrimoine mondial à l'intention des jeunes ont été organisés depuis novembre 2001 (en Suède, en Slovaquie, en Fédération de Russie et en Oman). Le dossier éducatif "Le patrimoine mondial et les jeunes" a été traduit dans plus de 20 langues et une deuxième édition a été publiée et mise en vente. Afin de maximiser l'utilisation de ces outils, huit séminaires de formation des enseignants ont été organisés au cours de la même période dans les pays suivants : Philippines, Fédération de Russie, République de Moldova, Ukraine, Syrie, France, Slovaquie et Suède. Un cours de perfectionnement dans le domaine du patrimoine mondial à l'intention des jeunes de la région arabe a été organisé à Petra (Jordanie) en avril 2002 et un autre sur la mobilisation des jeunes en faveur du patrimoine mondial et les techniques du dessin animé a été organisé à Trévise (Italie) en novembre 2002.

Une conférence internationale sur le thème "Le patrimoine mondial et les jeunes, un dialogue des civilisations" a été organisée à Assouan/Le Caire (Egypte) en février 2002.

Les autres initiatives en cours d'élaboration portent sur : les didacticiels multimédias consacrés à différents sites du patrimoine mondial ; une bande dessinée sur "Les aventures de Patrimonto dans le patrimoine mondial" ; et des affiches "faites par les jeunes pour les jeunes". A la suite du stage de perfectionnement sur le patrimoine mondial organisé en Jordanie en 2002, un manuel illustrant des exemples de meilleures pratiques est en train d'être achevé, en collaboration avec l'ICCROM.

(c) Autres activités de formation

L'UNESCO a continué d'aider les Etats parties à renforcer leurs capacités en matière de protection du patrimoine mondial, grâce à des cours de formation, des séminaires et d'autres activités de coopération technique et de conservation des biens sur site dans les pays suivants : Afghanistan, Algérie, Argentine, Bangladesh, Botswana, Brésil, Cambodge, Chine, Cuba, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Fidji, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Laos, Liban, Libye, Malawi, Malaisie, Mauritanie, Myanmar, Mongolie, Namibie, Népal, Norvège, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Philippines, Qatar, République Démocratique Populaire de Corée, République dominicaine, Slovaquie, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Tunisie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

VII. DEVELOPPER LA SENSIBILISATION, LA PARTICIPATION ET LE SOUTIEN DU PUBLIC AU PATRIMOINE MONDIAL PAR LA COMMUNICATION

(a) Sensibilisation :

Les activités suivantes d'information du public ont été menées à bien :

- (1) Exposition itinérante "légère" spécialement consacrée au 30e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, montée en six langues (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois) et fournie gratuitement à tous les Etats parties à la Convention.
- (2) Exposition photographique intitulée "Notre passé, notre avenir" comportant 60 photographies de sites choisis parmi ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, sous le triple parrainage d'un fonds-en-dépôt japonais, du World Monuments Fund - France et de l'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO Marianna Vardinoyannis.
- (3) Atelier d'une demi-journée à l'intention de la presse, organisé en octobre 2002, sur la Convention du patrimoine mondial et son 30e anniversaire.
- (4) Nouveau marché passé avec une entreprise japonaise pour la production d'une série de 50 documentaires intitulée "Nouveau périple dans le patrimoine mondial", où l'accent est mis sur les sites UNESCO du patrimoine mondial, essentiellement en Asie.
- (5) Poursuite de la production d'un calendrier du patrimoine mondial en coopération avec Panasonic et nouveau marché de trois ans en préparation.
- (6) Poursuite de la coopération avec Südwestrundfunk (Allemagne) et la chaîne de télévision de Tokyo TBS pour la production de bandes vidéo sur le patrimoine mondial.

(b) Publications

Huit numéros de la *Revue du patrimoine mondial* ont été publiés et diffusés en anglais, en français et en espagnol. Une édition russe paraît depuis le début de 2002. Huit numéros de la *Lettre du patrimoine mondial* ont été adressés à plus de 20.000 lecteurs. Les cinq premières publications de la série "Documents du patrimoine mondial" sont parues et portent sur les sujets suivants : Gestion du tourisme sur les sites du patrimoine mondial, Guide de l'aide internationale, Rapport périodique de l'Afrique, Atelier sur la diversité biologique marine du patrimoine mondial et Identification et attestation du patrimoine moderne.

La *Carte du patrimoine mondial* et la *Brochure sur le patrimoine mondial* sont parues sous une forme mise à jour et remaniée et les éditions 2002 et 2003 du *World Heritage Diary* sont parues. Douze éditions du bulletin électronique WHNEWS ont été établies.

(c) Trentième anniversaire de la Convention du patrimoine mondial :

Un congrès international sur le thème "Patrimoine mondial 2002 : héritage partagé, responsabilité commune" a été organisé à Venise (novembre 2002) pour célébrer le 30e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Cette manifestation a rassemblé plus de 600 experts venus du monde entier pour examiner l'évolution de la Convention et débattre de son rôle à l'avenir. Cette conférence a été l'une des principales manifestations de l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

Le Congrès de Venise a été précédé par neuf ateliers organisés dans différentes villes d'Italie sur les thèmes suivants :

- (1) Les outils juridiques de la conservation du patrimoine mondial, à Sienne
- (2) Paysages culturels : les défis de la conservation, à Ferrare
- (3) Pour des partenariats innovants au service du patrimoine mondial, à Venise
- (4) Partenariats pour les villes du patrimoine mondial : la culture comme vecteur d'un développement urbain durable, à Urbino-Pesaro
- (5) La suivi du patrimoine mondial, à Vicenza
- (6) Partenariats pour la conservation de la nature et de la diversité biologique, à Trieste
- (7) Formation universitaire au patrimoine mondial, à Feltre
- (8) Gestion des sites du patrimoine mondial, à Padoue
- (9) Mobilisation des jeunes en faveur du patrimoine mondial, à Trévis.

Les actes du Congrès de Venise et des ateliers qui l'ont précédé seront publiés¹⁵.

Plus de trente autres manifestations et activités - expositions itinérantes, conférences de presse et un "cyber-congrès" sur le patrimoine mondial à l'ère du numérique rassemblant plus de 200 communications et projets multimédias et reliant onze manifestations spéciales de par le monde

¹⁵ Pour plus de renseignements, voir <http://whc.unesco.org/venice2002/>.

(Beijing, Dakar, Alexandrie, Mexico, Paris, Strasbourg et Vallée de la Loire) - ont été organisées pour célébrer le 30e anniversaire de la Convention.

Toujours pour célébrer l'anniversaire de la Convention, le Comité (à sa 26e session) a adopté la Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial¹⁶, qui appelle à soutenir ce dernier par des mesures axées sur la crédibilité, la conservation, le renforcement des capacités et la communication.

(d) Partenariats :

L'initiative des partenariats pour le patrimoine mondial a été lancée à titre expérimental pour la période 2002-2007¹⁷. De nouveaux partenariats ont été annoncés au cours du Congrès de Venise en novembre 2002. Il s'agit notamment d'un accord tripartite UNESCO-Fondation des Nations Unies-Conservation international (CI) d'une valeur de 15 millions de dollars des Etats-Unis. Un partenariat similaire est en négociation avec le WWF des Etats-Unis. Faune et Flore International s'est également engagée à coopérer avec l'UNESCO, la Fondation des Nations Unies et d'autres partenaires intéressés pour mettre en place un mécanisme d'intervention rapide face aux dangers que courent les sites naturels du patrimoine mondial et réunir les capitaux initiaux nécessaires pour constituer un fonds qui permettra de financer le fonctionnement de ce mécanisme. La version définitive d'un accord avec la Grand Circle Foundation, prévoyant l'allocation de 100.000 dollars des Etats-Unis par an sur cinq ans à certains biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et retenus d'un commun accord avec le Centre du patrimoine mondial, a été établie, et un partenariat avec Hewlett Packard est en discussion.

Un partenariat avec les agences spatiales internationales a été lancé au cours de la 25e session du Comité (Helsinki 2001). De nouvelles initiatives sont en cours d'élaboration avec l'Agence spatiale européenne, les universités belges de Gand et Louvain la Neuve, avec les agences spatiales brésilienne et argentine et avec la Nasa afin de mieux surveiller et cartographier les biens du patrimoine mondial.

(e) Accords bilatéraux avec des Etats parties :

Au cours des deux dernières années, cinq nouveaux accords, avec l'Australie, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et la Nouvelle-Zélande, ont été signés. Un autre, avec le Royaume-Uni, est en discussion. Deux accords existants, conclus à l'échelle de toute l'Organisation, l'un avec la France et l'autre avec le Japon, ont permis de financer des projets et des activités de suivi du patrimoine mondial. D'importantes contributions à fins spécifiées ont été également gracieusement fournies par un certain nombre d'Etats parties.

¹⁶ Pour le texte de la Déclaration de Budapest, voir <http://whc.unesco.org/archive/02budapest-decl.htm>.

¹⁷ Voir 26 COM 17C.